

SuperSonic Imagine annonce la souscription de la deuxième tranche d'OBSA pour un montant de 6 M€ dans le cadre de son emprunt avec Kreos Capital

Aix-en-Provence, France, le 22 décembre 2017 – 18h00 – SuperSonic Imagine (Euronext : SSI, FR0010526814, éligible PME-PEA), société spécialisée dans l'imagerie médicale par ultrasons (échographie), annonce aujourd'hui la souscription de la deuxième tranche d'obligations de bons de souscriptions d'actions (« OBSA ») de 6 millions d'euros, telle que prévue dans le cadre de son emprunt formalisé auprès de Kreos Capital V (UK) Limited (« Kreos ») et validée par la réunion du Directoire qui s'est tenue le 22 décembre 2017.

La souscription de cette deuxième tranche est notamment permise par l'atteinte d'objectifs stratégiques définis lors de la conclusion de l'emprunt et à la discrétion de la société. La première tranche de l'emprunt d'un montant de 6 millions d'euros avait été souscrite suite à la réunion du Directoire du 13 mars 2017.

Elisabeth Winter, Directeur Administratif et Financier de SuperSonic Imagine, déclare : « *Comme prévu dans les modalités définies avec Kreos Capital, nous souscrivons cette deuxième tranche de 6 millions d'euros supplémentaires et renforçons d'autant notre structure financière. Ce financement nous permettra de consolider notre dynamique actuelle par la poursuite de la montée en puissance de notre plan de croissance et constitue une nouvelle étape vers l'atteinte de nos objectifs et notamment l'atteinte du point mort en matière d'EBITDA pour l'exercice 2019.* »

Pour rappel, les termes et conditions de l'emprunt sont les suivants :

- montant total de l'emprunt : 12 millions d'euros ;
- l'emprunt est souscrit pour une période de 42 mois au taux d'intérêt annuel de 10,75% ;
- des nantissements classiques sont consentis par SuperSonic Imagine ;
- chaque BSA permettra à son titulaire de souscrire à un nombre d'actions calculé selon la formule suivante (la "Parité d'Exercice") :

$$R = (1.320.000 / P)$$

Où :

R: désigne la Parité d'Exercice

P: désigne la moyenne pondérée par les volumes des cours des actions de la Société sur la marché NYSE Euronext de Paris pendant la période de quatre-vingt-dix jours précédant la date de réalisation de l'émission de la première tranche des OBSA au 13 mars 2017, soit 2,09 euros.

En conséquence, chaque titulaire de BSA pourra souscrire un nombre d'actions ("N") égal au résultat de la formule suivante:

$$N = R * N_{BSA}$$

Où :

R: désigne la Parité d'Exercice, et

N_{BSA}: désigne le nombre de BSA détenu par le titulaire de BSA concerné.

- La dilution maximale des BSA au titre de la première tranche de l'emprunt représentait 473.684 actions pour un montant total maximum de 989.999,56 euros et la dilution supplémentaire au titre de la seconde tranche représente 157.895 actions pour un montant maximum prime d'émission incluse de 330.000,55 euros.
- Un actionnaire qui détiendrait 1% du capital social avant l'émission viendrait à détenir environ 0,96% du capital social suite à l'exercice de l'intégralité des BSA attachés aux deux tranches sur la base d'un prix « P » de 2,09 euros.

Prochain communiqué financier : chiffre d'affaires 2017 le 24 janvier 2018

À propos de SuperSonic Imagine

Fondée en 2005 et basée à Aix-en-Provence (France), SuperSonic Imagine est une entreprise spécialisée dans le secteur de l'imagerie médicale. La société conçoit, développe et commercialise une plateforme échographique révolutionnaire, Aixplorer®, qui exploite une technologie UltraFast™ à une cadence d'acquisition environ 200 fois plus rapide que les échographes conventionnels. Outre la qualité exceptionnelle des images ainsi obtenues, cette technologie unique a donné naissance à plusieurs innovations qui ont changé le paradigme de l'imagerie échographique : l'Élastographie ShearWave™ (SWE™), la technologie Doppler UltraFast™, Angio PL.U.S - PLanewave UltraSensitive™ Imaging et, plus récemment, TriVu. L'Élastographie ShearWave permet aux médecins de visualiser et analyser en temps réel la dureté des tissus, grâce à une procédure fiable, reproductible, et non invasive. Un paramètre important pour diagnostiquer des lésions potentiellement malignes ou autres tissus malades. A ce jour, plus de 300 publications ont démontré l'intérêt de SWE pour la prise en charge des patients dans un large éventail de maladies. Le Doppler Ultrafast combine l'imagerie des flux en couleur et le Doppler pulsé en un seul examen simple, fournissant aux médecins les résultats des deux opérations simultanément pour plus d'efficacité. La dernière innovation, Angio PL.U.S, offre un niveau supérieur d'imagerie microvasculaire grâce à l'amélioration significative de la sensibilité couleur et de la résolution spatiale tout en conservant une qualité d'image 2D exceptionnelle. SuperSonic Imagine dispose des autorisations réglementaires nécessaires pour une commercialisation d'Aixplorer® sur les principaux marchés. SuperSonic Imagine est une société cotée sur Euronext depuis avril 2014 (symbole : SSI).

SuperSonic Imagine

Corporate Communication

Emmanuelle Vella

emmanuelle.vella@supersonicimagine.com

+33 4 86 79 03 27

NewCap

Investor Relations

Pierre Laurent / Florent Alba

supersonicimagine@newcap.fr

+33 1 44 71 98 55

FP2COM

Media Relations - France

Florence Portejoie

fportejoie@fp2com.fr

+33 6 07 76 82 83

Pascale Communication

Media Relations - USA

Amy Phillips

amy@pascalcommunications.com

+1 412 327 9499